

16. Evolution hebdomadaire moyenne

La différence de concentration en O_3 entre les jours ouvrables et non-ouvrables a servi de base au calcul de l'évolution des concentrations de la "*semaine moyenne*". Lors du calcul de l'évolution des concentrations du samedi et du dimanche moyens, tous les samedis et dimanches ont été respectivement pris en compte. Tandis que lors du lundi au vendredi moyens, seuls les jours ouvrables (effectifs) ont été retenus.

Les figures 55, 56 et 57 donnent l'évolution hebdomadaire moyenne des concentrations pendant la période *estivale* « avril - septembre 2004 » et la période *hivernale* "octobre 2003 – mars 2004". La figure 55 donne l'évolution pour les postes de mesure à Uccle (R012), Berchem-Ste-Agathe (B011) et le Parlement Européen (B006). Les graphiques de la figure 56 donnent l'évolution hebdomadaire moyenne pour les postes de mesure à Molenbeek (R001), Ste.-Catherine (B004) et Haren (N043) et celles de la figure 57 l'évolution hebdomadaire moyenne pour les postes de mesures situés à Woluwé (WOL1) et Anderlecht (AND3).

L'évolution des graphiques révèle des concentrations moyennes en ozone plus élevées en été qu'en hiver. Durant l'été les concentrations en ozone sont plus élevées les samedis et les dimanches (lignes grasses au milieu des graphiques).

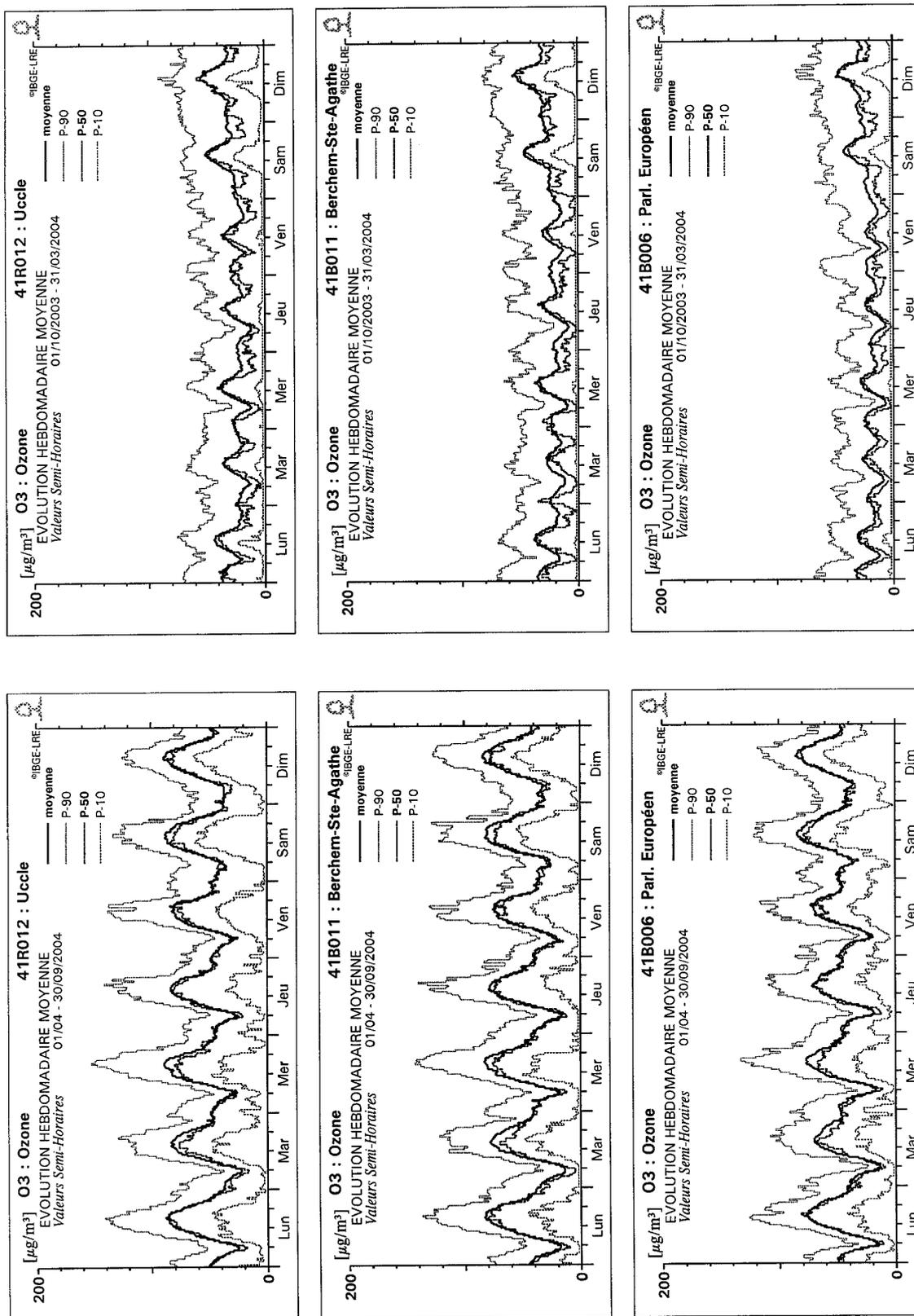


Fig. 55 : Évolution hebdomadaire moyenne de la concentration en ozone (été - hiver)
Postes de mesure à Uccle, Berchem-Ste-Agathe et au Parlement Européen

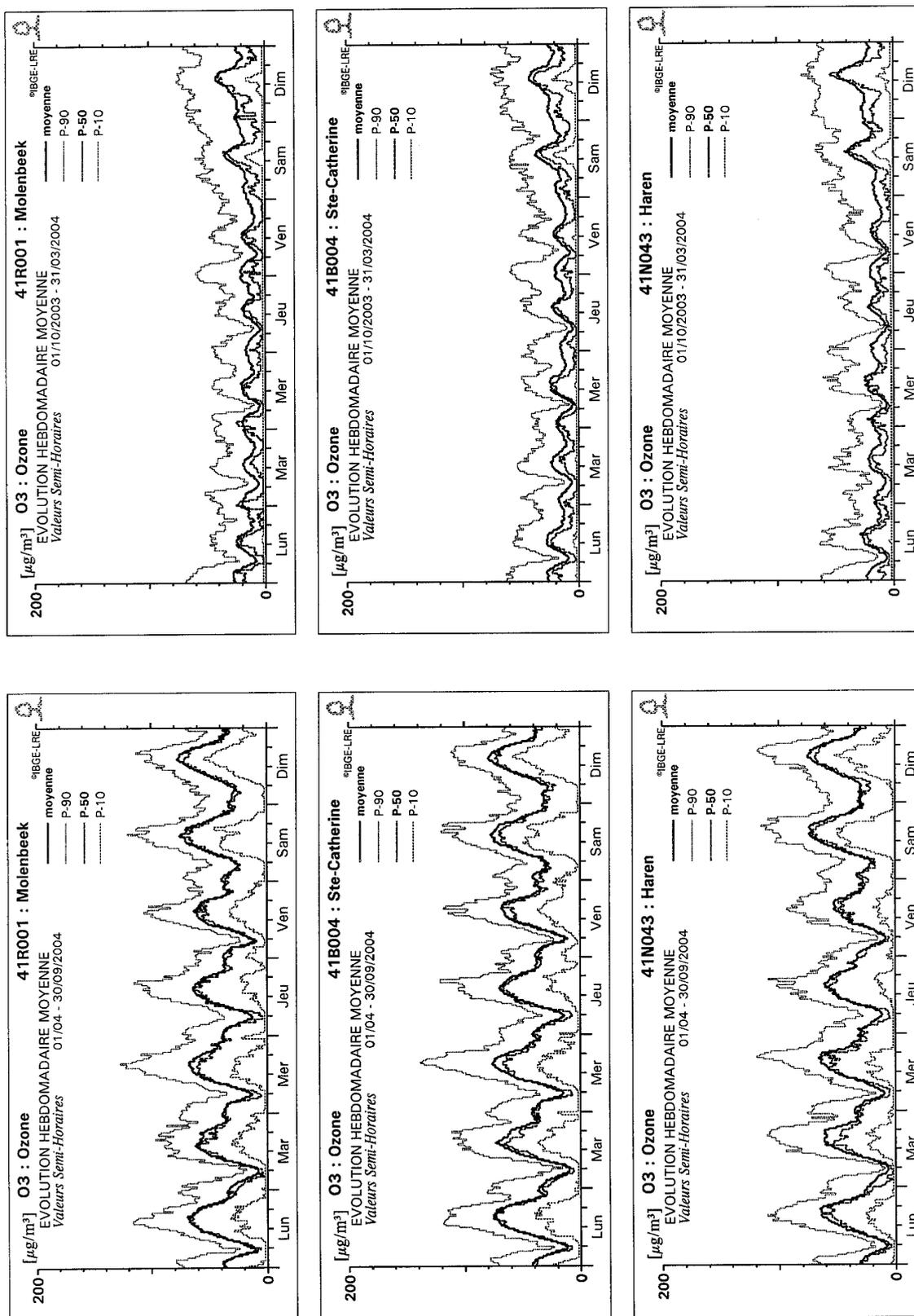


Fig. 56 : Évolution hebdomadaire moyenne de la concentration en ozone (été - hiver)

Postes de mesure à Molenbeek, Ste.-Catherine et Haren

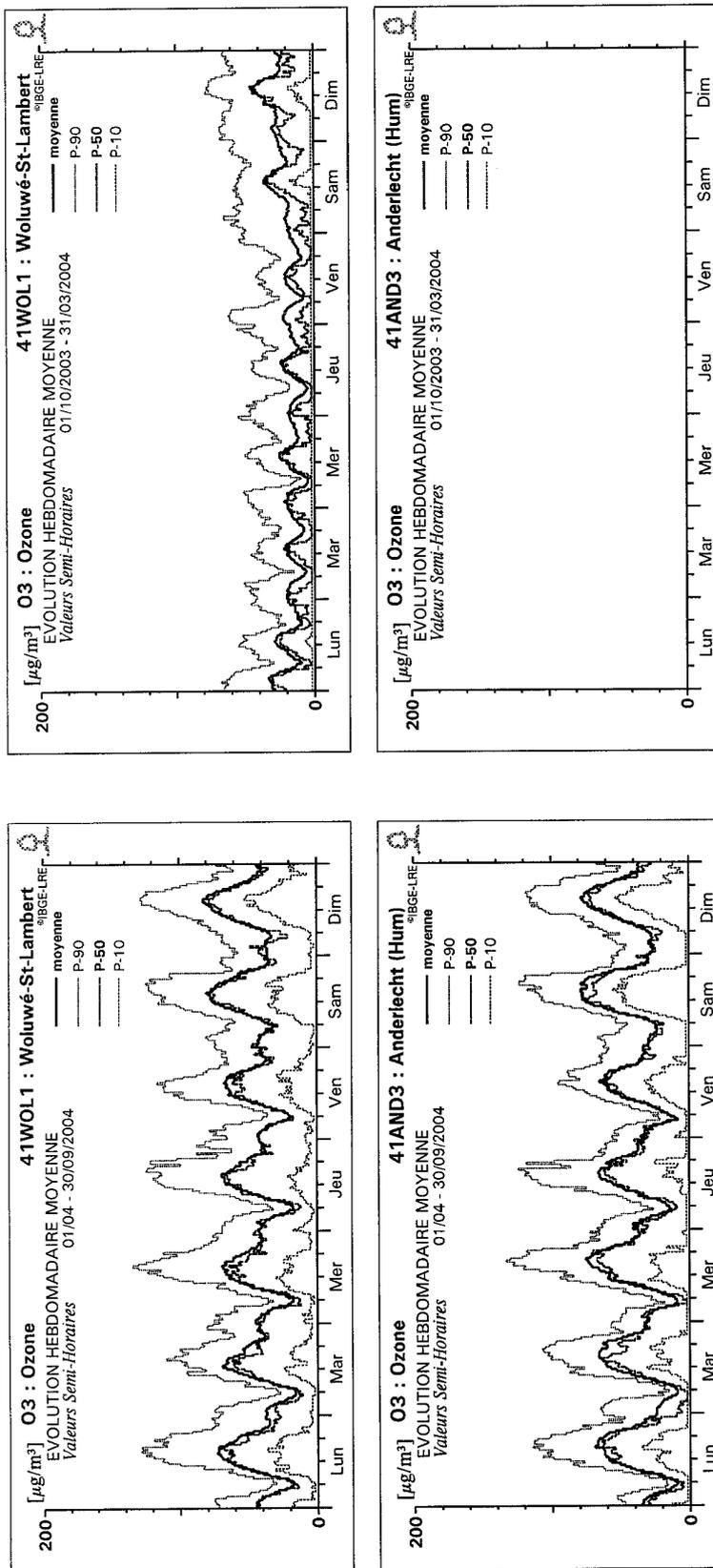


Fig. 57 : Evolution hebdomadaire moyenne de la concentration en ozone (été - hiver)
Postes de mesure à Woluwé et Anderlecht